

## PROCÈS-VERBAUX

JEUDI 19 février 1953.

Le Comité permanent des Affaires extérieures se réunit à 11 heures du matin, sous la présidence de M. J.-A. Bradette.

*Présents:* MM. Bater, Bennett, Bradette, Decore, Diefenbaker, Fraser, Fulford, Gauthier (*Lac-Saint-Jean*), Gauthier (*Portneuf*), Goode, Graydon, Green, Kirk (*Digby-Yarmouth*), Low, MacDougall, MacInnis, Macnaughton, Picard, Pinard, Quelch, Richard (*Ottawa-Est*), Riley, Robichaud.

Des copies d'un état détaillé des dépenses courantes et des dépenses prévues du ministère sont déposées et distribuées aux membres du Comité.

Le président informe le Comité que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures assistera à la séance de l'après-midi.

Sur la proposition de M. Goode,

*Il est résolu*—Que M. Gordon Graydon soit le vice-président du Comité.

Sur la proposition de M. Kirk (*Digby-Yarmouth*),

*Il est résolu*—Que le Comité recommande à la Chambre de réduire son quorum de 10 à 8 membres.

Sur la proposition de M. Fraser,

*Il est résolu*—Que le Comité soit autorisé à faire imprimer au jour le jour 650 exemplaires en anglais et 250 exemplaires en français de ses procès-verbaux et témoignages.

Sur la proposition de M. MacDougall,

*Il est résolu*—Que le Comité soit autorisé à se réunir pendant les séances de la Chambre.

Sur la proposition de M. Goode,

*Il est résolu*—Qu'un sous-comité directeur, composé du président et de 8 membres désignés par lui, soit constitué.

Sur la proposition de M. Fulford,

*Il est résolu*—Que le Comité se réunisse le lundi 23 février à l'heure fixée par le président.

A 11 heures 30 du matin, le Comité s'ajourne à 3 heures 30 de l'après-midi.

### SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Le Comité reprend ses délibérations à 3 h. 30 de l'après-midi, sous la présidence de M. J.-A. Bradette.

*Présents:* MM. Bater, Bennett, Bradette, Croll, Decore, Fulford, Gauthier (*Lac-Saint-Jean*), Gauthier (*Portneuf*), Goode, Graydon, Green, Jutras, Kirk (*Digby-Yarmouth*), Lesage, Low, MacDougall, MacInnis, MacKenzie, Macnaughton, Pinard, Quelch, Riley et Robichaud.